



Page 13 - Dossier

## Bilan Mi-Mandat de 2020 à 2023

Page 8 - Environnement



Des espaces en réflexion

Page 35 - Culture



Jardins Enchantés

# INFORMATIONS PRATIQUES

## La Mairie

est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h30 (sauf le jeudi à partir  
de 14h30) et le samedi de 9h à 12h

8, rue de Rennes, BP 5 - 35746 Vezin le Coquet

02 99 64 52 78

[mairie@ville-vezinlecoquet.fr](mailto:mairie@ville-vezinlecoquet.fr)

## Les permanences en Mairie

Chaque samedi matin de 11h à 12h,  
un(e) adjoint(e) assure une permanence  
les samedis de 11h à 12h en Mairie

02 99 64 52 78 ou [mairie@ville-vezinlecoquet.fr](mailto:mairie@ville-vezinlecoquet.fr)

## RPE (Relais Petite Enfance)

Tous les mercredis hors vacances scolaires  
de 13h30 à 17h30 - sur rendez-vous -  
02 90 02 36 85

## Conciliateur de justice

Sur rendez-vous en mairie, conciliateur de justice  
le dernier jeudi de chaque mois - 02 99 64 52 78

## Assistantes Sociales

Les jeudis de 9h à 12h.  
Sur rendez-vous au 02 22 93 67 50

## Médiathèque du Tempo

est ouverte le lundi et mardi de 14h à 18h,  
le mercredi et samedi de 10h à 18h,  
le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 21h  
(période scolaire), à 19h (période de vacances).

11 Contour de l'église, 35132 Vezin-le-Coquet

02 99 78 71 04

[mediatheque.vezinlecoquet.fr](http://mediatheque.vezinlecoquet.fr)

## Les permanences au Tempo

### RSA

Les mardis de 14h à 17h, salle la source.  
Sur rendez-vous au 02 22 93 64 56

### WE KER

Insertion sociale et professionnelle  
des jeunes de 16 à 25 ans, salle Fournil  
sur rendez-vous, le mardi  
02 99 78 00 78

Magazine municipal d'information

**HIVER 2022**

Date de parution : **Avril 2023**

Diffusion : **3 000 exemplaires**

Papier recyclé

Directeur de la publication :

**René-François Houssin**

Impression :

**Imprimerie du Rimon**

Conception et réalisation :

**Service communication**

Crédits photos :

**Mairie et associations sauf mentions**

Dépôt légal :

**ISSN 1635-2300**

Imprimé avec des encres végétales,  
sur papier 100% recyclé.

# Sommaire

Économie	04 - 05
Actualités municipales	06 - 07
Développement Durable	08 - 09
Aménagement	10 - 12
Dossier	13 - 20
Enfance - Jeunesse	22 - 23
Vie associative	24 - 31
Expression des groupes	32
Culture	34-35

# Edito

Chères concitoyennes, chers concitoyens, Trois années se sont écoulées depuis les élections. Déjà 3 ans ou seulement 3 ans ? Je laisse le libre choix à chacun. Vous trouverez dans ce Vezinois deux dossiers importants : le bilan d'étape à mi-mandat et le budget 2023. En dépit de difficultés conjoncturelles (crise sanitaire, contexte économique), vous constaterez l'aboutissement de nombre de nos engagements.

D'autres actions sont en cours de réalisation, à court ou moyen terme, parfois soumises à de fortes contraintes réglementaires. C'est un bilan très positif et, à ce stade, je tiens à remercier pour leur travail, leur engagement, les élus, mais aussi les agents communaux et tous nos partenaires sans qui rien ne serait possible. La préparation du budget municipale est un temps fort dans la gestion communale : il ouvre des perspectives de projet. Son élaboration a été facilitée grâce à la bonne gestion des années précédentes : l'excédent en fonctionnement s'élève à 1M€900. Celui de l'investissement de 3M€570 est surtout dû à l'emprunt de 2M€500, contracté par anticipation pour bloquer un taux fixe raisonnable. Le total des investissements s'élève à 3M049€ et sera consacré notamment au restaurant scolaire, aux acquisitions foncières dans le cadre du renouvellement urbain, au pas de tir à l'arc et aux aménagements d'espaces verts. Je souhaitais revenir sur deux points importants : les charges de fonctionnement et le taux d'imposition. Compte tenu de l'augmentation de la population, nous avons dû envisager une réorganisation des services en 2021 et créer de nouveaux postes pour un service public de qualité. Par exemple, nous avons créé un poste d'ATSEM pour l'école l'année dernière et un nouveau poste sera ouvert avec la création d'une 6<sup>e</sup> classe en maternelle. En parallèle, la tendance haussière des fluides, la rareté de certains



matériaux, l'évolution des coûts de maintenance et d'entretien ont bouleversé nos perspectives financières. Par ailleurs, comme beaucoup de collectivités, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales explique aussi les difficultés actuelles, la compensation de l'État n'étant pas suffisante. Le point positif pour les contribuables est une économie annuelle variant d'environ 1000 à 2200€. Malheureusement, la réévaluation des bases par l'État, 7.1%, destinée à atténuer l'inflation n'est pas suffisante. Afin de faire face aux dépenses, nous avons décidé le relèvement du taux d'imposition du foncier bâti 2023 de 3% soit en moyenne 23€ liés au taux communal pour cette année. C'est un effort demandé aux seuls propriétaires imposables et je le regrette vivement ; malheureusement depuis la réforme, c'est le seul levier de gestion qu'il nous reste. Le budget détaillé reste accessible sur le site internet de la ville. Nous aurons l'occasion d'échanger lors de la réunion publique organisée le 4 mai prochain, car la démocratie participative nous tient à cœur. Le printemps est arrivé, retrouvons-nous autour de moments plus festifs comme les jardins enchantés les 12 et 13 mai ou le pique-nique musical, le 6 juillet qui ouvrira la saison estivale ! Je vous souhaite une bonne lecture

Votre Maire dévoué, René-François HOUSSIN



## Nouveaux vezinois ?

Vous êtes installés en ville depuis septembre 2022, l'équipe municipale vous propose un accueil privilégié le samedi 9 septembre prochain à la médiathèque du Tempo. A partir de 10h, un café d'accueil vous sera servi à la salle mosaïque, une mallette contenant un ensemble de documents utiles et pratiques vous sera remise. Les élus vous présenteront la ville et ses services., vous serez accompagnés au forum des associations où vous pourrez découvrir la multitude d'activités proposées.

Inscription en ligne avant le 1<sup>er</sup> septembre sur [ville-vezinlecoquet.fr](http://ville-vezinlecoquet.fr)



## Le budget communal

Légende : 1 k€ = 1 000 €

Le Budget Primitif 2023 prévoit et autorise les crédits nécessaires pour financer les projets souhaités par la commune. Acte important du process budgétaire, il a été voté lors de la séance du Conseil Municipal, le 27 mars dernier (Approuvé par 21 élu.e.s, 4 de l'opposition et 2 de la minorité ayant voté contre).

### Compte administratif 2022

#### SECTION FONCTIONNEMENT

■ **4 509 K€ DE DÉPENSES** réalisées (93% du budget, soit 341K€ non engagés, hors transfert vers investissement). Chapitre charges générales : 221 K€ de dépenses ont été reportées. Il en est de même de certaines autres dépenses (prestations de services, entretiens espaces verts, entretiens de bâtiments, honoraires et frais d'actes, cérémonies). Les autres charges de gestion courante, avec également 46 K€ non consommées, concernent entre autres les contributions à certains organismes, une provision pour aider les associations en difficulté.

■ **6 419 K€ DE RECETTES** réalisées, soit 207 K€ supplémentaires : Produit des services : +17 K€, incluant une bonne fréquentation enfance jeunesse, signifiant un retour à la situation avant Covid, Impôts et taxes : +13 K€, dotation solidarité communautaire : +80 K€, droits de mutation : +27 K€, remboursement assurances : +12 K€.

La Section Fonctionnement du Compte Administratif est fortement excédentaire (1 909 K€). Ce solde positif est réparti au Budget Primitif 2023, en recettes d'Investissement (385 K€) pour couvrir le remboursement de la dette, et le solde, 1 525 K€, en recettes de Fonctionnement (excédent antérieur reporté).

#### Section INVESTISSEMENT

■ **1 157 K€ DE DÉPENSES** engagées, parfois partiellement. Le remboursement à Rennes Métropole de 3 maisons pré-financées dans le périmètre Renouvellement Urbain n'a pas été réalisé (611 K€). Les dépenses de réhabilitation du complexe sportif, d'accessibilité et du Pas de tir à l'arc, n'ont pas été totalement engagées. Des travaux et études pour le restaurant scolaire n'ont pas été totalement consommés (restent 831 K€). L'installation de caméras de surveillance prévue en 2022 est différée à 2024 avec des études approfondies à réaliser en 2023. Le montant des restes à réaliser, soit 950 K€, sera reporté sur le budget 2023.

■ **LES RECETTES** sont réalisées pour 4 728 K€ (hors transfert du fonctionnement), soit 98%, l'écart résultant d'une subvention qui sera perçue en 2023. L'excédent d'Investissement constaté (3 570 K€), est reporté en recettes d'investissement du Budget Primitif 2023.

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
<b>4 509 k€</b>	<b>6 419 k€</b>

#### INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
<b>1 157 k€</b>	<b>4 728 k€</b>

Un contexte économique et financier pesant ... qui a induit des choix difficiles et contraints

### Budget primitif 2023

Les orientations financières décidées depuis le début du mandat doivent permettre la poursuite des investissements nécessaires pour offrir un service public de qualité aux habitants et des équipements correspondant aux besoins d'une population croissante, l'accueil des enfants étant prioritaire.

#### UN BUDGET RÉALISTE ET DE TRANSITION.

Très marqués par la crise économique, les tensions inflationnistes, certains postes ont fortement évolué. Le renchérissement du coût des matériaux et des prix des matières premières ont pesé sur les choix d'investissement.

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
<b>5 368 k€</b>	<b>6 643 k€</b>

#### INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
<b>3 050 k€</b>	<b>4 467 k€</b>

## SECTION FONCTIONNEMENT

■ **RECETTES DE FONCTIONNEMENT** (6 643 K€, soit + 224 K€) incluent une partie de l'excédent 2022 (1 525 K€), l'écart étant directement imputable aux impôts directs locaux. La réévaluation des bases par l'État (7,1%) ne suffisant pas pour faire face à l'augmentation des dépenses, le taux communal des impôts fonciers est augmenté de 3%, comme la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

La section Fonctionnement 2023 est en sur-équilibre de 1 275 K€.

■ **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** (5 073K€, hors transfert vers investissement) :

**Charges générales** — 1 256 k€

L'évolution des charges générales, + 300K€, tient compte du risque inflationniste, des fortes hausses prévisibles des fluides, +180 K€ (gaz – chaufferie bois, électricité, eau, carburant), des divers entretiens (+46K€).

**Charges financières**

135 k€

L'augmentation des charges financières (+ 64 K€) est liée au nouvel emprunt souscrit en 2022.

**Masse salariale**

2 959 k€

La masse salariale augmente de 324 K€, résultant essentiellement de l'incidence sur une année pleine de modifications survenues en cours d'année 2022 (postes rémunérations et cotisations sociales).

## SECTION INVESTISSEMENT

■ **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT** (3 050K€) : les investissements les plus importants sont ceux non réalisés en 2022

**Restaurant municipal** — 1 030 k€ (Global : 4 500 k€)

**Environnement** — 133 k€

Renouvellement du matériel communal, matériel technique pour la gestion différenciée des espaces verts et plantation d'arbres...

**Pas de tir à l'arc** — 133 k€

**Acquisitions foncières** — 611 k€

Par la ville de 3 maisons à Rennes Métropole dans le cadre du renouvellement urbain

■ **LES RECETTES** : 4 172 k€ (hors transfert du fonctionnement), incluent le fort excédent 2022, dont l'emprunt de 2 500 K€ destiné au financement du restaurant scolaire. La section Investissement 2023 est en sur-équilibre de 1 417 K€.

Dans un environnement défavorable, le budget 2023 demeure ambitieux. Il a vocation à permettre l'application progressive de nos engagements, dans un souci de maîtrise des dépenses publiques, pour offrir aux 6 441 habitants de Vezin des infrastructures de qualité, afin de répondre aux nouveaux besoins (logements, école, restaurant scolaire), et favoriser l'attractivité de la commune. Les choix de finances publiques pour 2023 reflètent cette volonté.

Didier Schlagdenhauffen, Adjoint aux Finances et à l'Administration Générale



# ACTUALITÉ MUNICIPALE

## Retour en images

### Conseil municipal

**Milène Fulbert a intégré le conseil municipal le 31 janvier suite à la démission de Denis Montaud, elle représente la liste écoconstruisons**



Sur le site internet de la ville, dans la rubrique citoyenneté, à l'issue de chaque conseil municipal, retrouvez en ligne la captation sonore des points inscrits à l'ordre du jour et la liste des délibérations prises.

Prochaines séances le 15 mai et le 12 juin 2023.

### Forum de l'évolution professionnelle

La 2<sup>e</sup> édition s'est tenue à Vezin le 2 février dernier. Organisée par les Points Accueil Emploi du SYRENOR (Syndicat de recherches et d'Etudes de Rennes Nord-Ouest), du Centre Intercommunal d'action sociale à l'Ouest de Rennes, et les PAE partenaires, elle a permis à 60 visiteurs de rencontrer 8 professionnels du secteur privé et public, d'assister à des conférences (sur la transition professionnelle, les métiers de la Fonction Publique) ou ateliers (le transfert de compétences).

**Des infos pour se former, changer de métier ou créer son entreprise**

«Nous souhaitons que tout le monde puisse trouver un interlocuteur de qualité sur les questions de mobilité professionnelle, de création d'entreprise et de formation» précise Géraldine Hirel, conseillère emploi.



## Mieux se repérer !

Signalétique :

Désormais l'ensemble des parcs et squares de la ville sont identifiables par de nouvelles signalétiques.

La numérotation des lieux-dits :

Elle s'est achevée. Toutes les maisons isolées ont maintenant un numéro qui leur est attribué. Si vous souhaitez plus de renseignements, le service urbanisme se tient à votre disposition.



# Budget participatif

5 projets déposés par les veinois répondaient aux critères définis pour être soumis à vos votes, les voici ! Maintenant à vous de jouer : votez pour vos 2 projets préférés avant le 1<sup>er</sup> juin ! Pour rappel, l'enveloppe budgétaire pour cette seconde édition est de 10 000 € maximum.



## 1. Exposition photos hors les murs

Par une association

**Le projet :** Mettre en place 4 panneaux d'exposition photos au parc de Boaré.

Une exposition photos tous les mois assurée !

**Budget :** 4 000 €

## 2. Banquettes pour le Skatepark

Par Erwan M

**Le projet :** Offrir la possibilité de s'asseoir pour les spectateurs qui fréquentent le skate park, mais aussi embellir cet espace avec 4 banquettes.

**Budget :** 5 000 €



## 3. 10 arceaux pour vélos

Par Sébastien C

**Le projet :** Compléter l'offre déjà existante d'arceaux pour vélos sur le territoire. Permettre aux cyclistes de poser leurs vélos en toute sécurité

**Budget :** 2 100 €

## 4. Des abris pour les petits bêtes

Par Karine L

**Le projet :** Installer des abris pour les hérissons, les insectes ou encore des nichoirs pour les oiseaux. Ce projet comprend l'étude environnementale, l'achat et la pose d'abris. Communication et pédagogie auprès des veinois.

**Budget :** 6 000 €



## Comment voter ?

### Du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> juin inclus

Nous vous invitons à voter pour vos deux projets préférés par ordre de priorité. Le projet que vous préférez le plus recevra deux points, tandis que votre deuxième choix en recevra un. Les projets qui obtiendront le plus de points et qui peuvent être réalisés avec un budget total de 10 000 € seront les heureux élus.

- Votez en ligne sur notre site [www.ville-vezinlecoquet.fr](http://www.ville-vezinlecoquet.fr),
- A la mairie en déposant votre bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet, ou
- En permanence sur le marché un vendredi après-midi (date communiquée ultérieurement)

## 5. Cours d'initiation couture

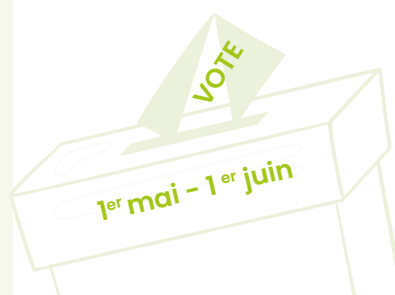
Par Anne H

**Le projet :** Proposer à 10 veinois 10 cours d'initiation de 2h à la couture sur un trimestre, assurés par une professionnelle.

**Budget :** 1 400€



**Ne manquez pas cette opportunité de participer à la prise de décision dans votre ville.**



# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Des espaces en réflexion

### Le secteur du Rouvray



24 étudiants de Rennes 2, ont pris pour lieu d'études la prairie humide du Rouvray, un milieu naturel à préserver et la parcelle de l'ancienne station d'épuration, un espace artificialisé à renaturer. En effet, l'ancienne station d'épuration qui appartient à Rennes Métropole sera démantelée et l'ensemble de cet espace sera rétrocédé à la commune. Et puis, il y a le ruisseau de La Rosais qui court entre ces deux espaces et qu'il convient de valoriser. La consigne et finalité du travail des universitaires est de penser le secteur du Rouvray comme un nouveau lieu et vecteur de création de lien social afin d'offrir aux vezinois un nouvel espace de déambulation, d'activités et de rencontre. Les étudiants vont présenter à la municipalité le fruit du travail de leur réflexion sur l'aménagement de ces espaces qui pourra faire l'objet, ou tout du moins inspirer, un hypothétique projet d'aménagement communal.

### Balade urbaine aux Champs Bleus

La ville de Vezin-le-Coquet, avec la participation de Territoires & Développement, aménageur de la ZAC des Champs Bleus, réalise une étude environnementale et paysagère sur l'espace naturel situé entre le ruisseau du Lagot et la partie urbanisée de la ZAC des Champs Bleus à l'est.

Cette étude a pour but, une fois identifiés les enjeux paysagers et de biodiversité, d'appréhender les possibilités et modalités de mise en valeur de ces espaces. A cette fin, la ville a souhaité associer les Vezinois pour enrichir la réflexion, recueillir leurs perceptions de ces espaces et leurs attentes éventuelles. Ainsi, une « balade urbaine » au travers de ces espaces a été organisée le samedi matin 4 février. Les thématiques et points abordés ont concerné la mobilité, la biodiversité, la zone humide, le paysage et usages du fond de vallée et des buttes. A la suite de la balade, les vezinois ont notamment fait le constat que ce secteur est d'une taille relativement importante par rapport celle de la ville et représente un atout majeur, de par sa localisation en entrée de ville et des continuités pédestres possibles, et constitue un espace de vie très agréable. Les informations données par les participants

## Comment valoriser cet espace naturel de la ZAC ?

aux bureaux d'études IAO SENN et Sitadiñ seront prises en compte dans la réalisation de l'étude environnementale et paysagère. Il est toujours possible d'indiquer vos remarques et observations aux bureaux d'études.

→ CONTACT

[contact@iaosenn.fr](mailto:contact@iaosenn.fr) / [contact@sitadin.fr](mailto:contact@sitadin.fr)

## Prenez date

Nous vous invitons à venir découvrir ce que sera la gestion différenciée de vos espaces verts au cours d'une balade commentée lors des Jardins Enchantés **le 13 mai 2023** à partir de 15h30 au Parc de Boaré





# Mobilité

## Améliorer la covisibilité

Rennes Métropole, afin d'améliorer la covisibilité, automobilistes / piétons, va réaliser des travaux sur les abords des passages piétons afin de se conformer aux nouvelles réglementations.



Afin d'assurer la sécurité des cheminements des piétons en établissant une meilleure visibilité mutuelle entre ces derniers et les véhicules circulant sur la chaussée, aucun emplacement de stationnement ne peut être aménagé sur celle-ci 5 mètres en amont des passages piétons, sauf si cet emplacement est réservé aux cycles et cycles à pédalage assisté ou aux engins de déplacement personnel. Pour ce faire, des travaux seront réalisés suivant la configuration des lieux soit en modifiant les bordures de trottoirs, soit, en y installant du mobilier urbain. Les riverains concernés seront informés par un courrier qui sera déposé dans leur boîte aux lettres. + d'infos [www.ville-vezinlecoquet.fr](http://www.ville-vezinlecoquet.fr)

# En bref



## De nouveaux arceaux

Les arrêts de bus de la Belle Épine, Rue de Montfort, Le Tertre, Champ Noël, Trois Marches et Vezin Centre (La Poste) sont désormais équipés par Rennes Métropole à la demande de la commune, d'appuis vélo pour favoriser les mobilités douces. L'accueil de loisirs a également été équipé.

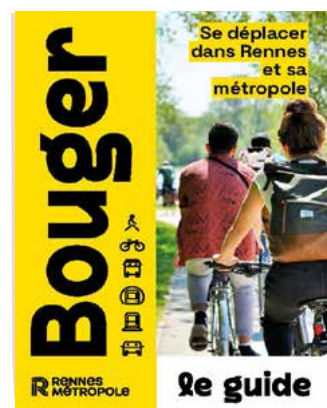
# Déchets



De nouveaux panneaux ont été installés au pied des Points d'Apports Volontaires dans vos quartiers. Ils vous rappellent succinctement les règles de tri. Une initiative du comité consultatif déchets qui vise à améliorer la communication et réduire les dépôts sauvages. Pour informations, depuis la mise en place de la verbalisation, une trentaine de procès verbaux ont été dressés contre les contrevenants.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, Rennes Métropole interdira les dépôts des tontes de pelouse en déchèteries et plateformes végétaux afin d'atténuer les impacts du changement climatique. Cette décision a été votée lors du conseil métropolitain, le jeudi 23 mars 2023. Considérés à tort comme des «déchets verts», les végétaux sont de formidables ressources pour nos jardins et le fait de les conserver en proximité présente de multiples intérêts.

## Dépôts des tontes de pelouse interdits en déchèterie en 2024 !



Prêt à changer vos habitudes ? Consultez le guide Bouger de Rennes Métropole ! Des infos pratiques pour : le transport en commun, le vélo et le covoiturage...

# AMÉNAGEMENT

## Travaux

### Espaces verts

Le service espaces publics a réalisé un entretien de fond aux abords des étangs de Boaré.



Un travail a été réalisé sur la circulation d'eau entre les différents étangs, celui-ci intervient tous les 5 ans environ.

Sont programmés sur 2023 la réfection des espaces verts suivants : le talus du parking de la mairie, le massif de rosier rue des Genêts, l'îlot central rue de Rennes, l'entrée de ville du Tertre route de Rennes. Ces aménagements visent à améliorer la qualité des espaces verts communaux en accord avec le plan de gestion différenciée en cours de réalisation en prenant en compte la biodiversité et en privilégiant des espèces de vivaces moins gourmandes en eau ! Des démarches sont également entamées pour obtenir une labélisation ville et village fleuris.



### Réfection de voirie

Ces derniers mois, différents travaux de réfection de trottoirs ont été entrepris

L'enrobé du trottoir nord de la rue Alfred de Musset (entre les rues Louis Aragon et Léon Levrel) ainsi que celui du trottoir nord-est de la rue des Œillets (entre les rues des Roses et des Tulipes) ont été finalisés. Dans les prochains mois, est prévue la réfection de la chaussée au lieu-dit du Moulin à vent. Des travaux accompagnés de marquage au sol de places de parking. Rue du Petit Pré : Rennes Métropole va entreprendre des travaux de réfection de la voirie avec au préalable la réfection des conduites d'eau sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Eau du Bassin Rennais.

**29 k€**  
**engagés sur**  
**les enrobés**  
**des trottoirs**



### De nouveaux MNIE identifiés

Dans le cadre de sa politique d'actualisation des Milieux Naturels d'Intérêt Écologique (MNIE), le Pays de Rennes, accompagné par l'Audiar, a commandé un nouvel inventaire sur les communes de Rennes Métropole. Cette mission, réalisée par le bureau d'études Dervenn Conseils et Ingénierie, s'est terminée au mois de septembre. Concernant le territoire de Vezin-le-Coquet, 2 nouveaux MNIE ont été identifiés : les prairies de l'Olivet et les mares et boisements de Pont-Lagot.



# Urbanisme

## Arbor et Sens inauguré

Le 13 mars dernier, élus et promoteurs inauguraient le projet immobilier «Arbor & Sens» d'Ataraxia

Ce programme composé de 2 bâtiments, propose des logements allant du 2 aux 5 pièces, ainsi que différents types de financements : de l'accession à prix maîtrisé en passant par l'accession libre à la propriété à destination de propriétaires occupants. Les 65 appartements bénéficient de larges annexes extérieures (loggias, terrasses ou jardins) qui constituent une véritable extension de l'es-

**Labellisé NF Habitat Haute qualité environnementale**

pace de vie et d'un stationnement privatif sécurisé. Le centre-ville est d'ailleurs, accessible en quelques minutes à pied. Les logements sont raccordés au réseau de chaleur de la ville de Vezin. La construction s'articule autour d'un superbe châtaignier conservé sur le site. Il s'intégrera au quartier des Champs bleus, végétalisé dans le cadre d'une démarche de labellisation « Écoquartier ».

## Rappel de la loi

La ville s'attache à conserver le caractère naturel et agricole des parcelles classées en zone A (agricole), N/NP (naturelle/naturelle protégée) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et est très sensible à l'utilisation qui en est faite.

Pour rappel sur ces parcelles, sont interdits :

- Les constructions, ouvrages, travaux ou utilisations du sol autres que ceux autorisés sous condition particulière s'ils sont compatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière, ou considérés comme le prolongement de l'activité agricole ou forestière.

- La transformation d'une annexe en logement si elle n'est pas identifiée au titre du patrimoine bâti d'intérêt local et sous réserve de respecter les conditions exigées

En cas de constat de manquement ou d'infraction au code de l'urbanisme, la municipalité exécutera de façon systématique la procédure suivante :

- Réalisation d'un procès-verbal de constat d'infraction au code de l'urbanisme, adressé au procureur de la République, à la DDTM et à la gendarmerie.

- Il revient ensuite au Procureur de la République d'apprécier la suite à donner, en vertu du principe de l'opportunité des poursuites. Le Procureur peut décider d'engager des poursuites, de classer sans suite ou de mettre en œuvre une procédure alternative aux poursuites, consistant par exemple en la mise en place d'une médiation pénale ou de mesures de médiation.

## Parvis de la Tramabonnière

L'aménageur de la ZAC des Champs Bleus Territoires & Développement poursuit ses travaux parvis de la Tramabonnière.

Un nouvel espace vert a été planté (17 arbres, dont 1 Orme et 3 chênes), 6 bancs seront ajoutés et une continuité sécurisée du chemin vert au centre du quartier, Est-Ouest sera créée. 12 places de parking seront accessibles dès début juin. Conformément au Plan mobilité, un rétrécissement de la rue des Glénan sera aménagé, ce qui permettra à une seule voiture de passer afin d'apaiser le trafic des véhicules. Les habitants pourront profiter de ce nouvel espace cet été !





# FICHE PRATIQUE

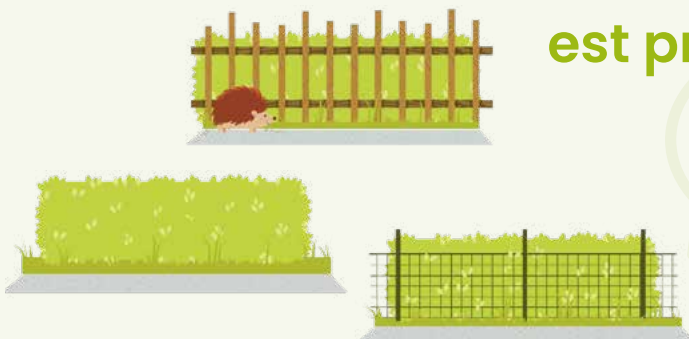
## Création ou modification d'une clôture Des nouvelles règles à respecter

Vous avez un projet d'installation ou de remplacement d'une clôture? Ces travaux sont soumis à autorisation d'urbanisme (déclaration préalable Cerfa n° 13703\*10) et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) fixe les règles à respecter. Suite à l'adoption de la modification n°1 du PLUI la réglementation a évolué, quelques changements pour l'édification des clôtures s'appliquent depuis le 12 janvier 2023.

### L'objectif

L'objectif est de privilégier les clôtures végétales. La clôture est un élément structurant du paysage de nos rues qui souligne le découpage parcellaire. Elle crée un dialogue entre l'espace privé et l'espace public et participe avec le jardin à la mise en valeur du bâti. Elle répond aussi aux préoccupations écologiques car, lorsqu'elle est végétalisée, elle favorise la nature en ville et ses bienfaits (lutte contre les îlots de chaleur, préservation de la biodiversité, gestion des eaux pluviales...).

#### Privilégié



Clôture végétale ou à claire-voie (dispositif qui limite l'effet d'opacité des linéaires de clôtures, il alterne entre espacement plein et vide, tout en préservant l'intimité des jardins).

### Quelles évolutions ?

Les évolutions portent :

- sur la hauteur des dispositifs, qui sont plus favorables en cas de clôture végétalisée (maximum 1,20 m, 1,50m ou 1,80m selon les cas et 1,80 m maximum en limite séparative)
- sur les matériaux : le dispositif doit répondre à la définition de claire-voie (soit 50 % de vide) assurant un effet de transparence. Le plastique est interdit, à l'exception des portails, et en campagne, les matériaux doivent être naturels.

## « La haie végétale est privilégiée »

### En savoir +

Un guide de recommandations pour l'édification de clôtures est joint au dossier de la modification (en annexe du règlement littéral du PLUI). Les documents du PLUI sont consultables.

#### → CONTACT

[metropole.rennes.fr](http://metropole.rennes.fr)

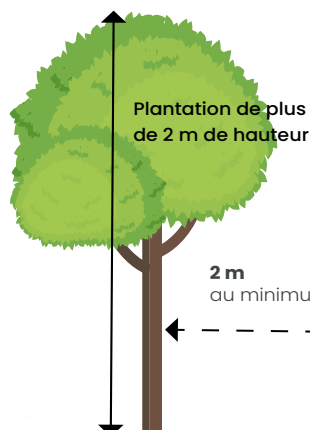
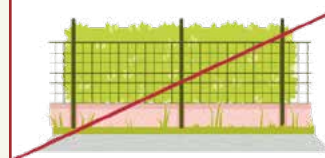
[urbanisme@ville-vezinlecoquet.fr](mailto:urbanisme@ville-vezinlecoquet.fr)

#### Proscrit

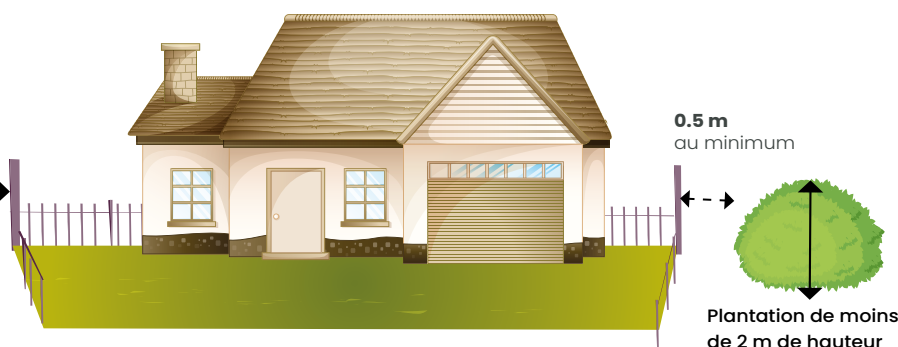
L'emploi de matière plastique tel que le PVC (hors portail et grillage plastifié).



Les plaques de sous-sol, à l'exception du soutènement des terrains (pour retenir la terre en cas de différence de niveau entre les terrains).



Selon l'article 671 du code civil, les plantations d'arbres, d'arbustes et d'arbrisseaux qui sont implantés à 50 cm de la limite doivent faire moins de 2 m de hauteur.



# Bilan Mi-Mandat

Retour sur **3 années**  
d'engagement à vos côtés !

Des engagements tenus ou en cours de réalisation.

2020

2021

2022

✓ 2023

2024

2025

2026

3  
années

23  
Conseils  
municipaux

29  
Élus  
mobilisés

GÉRER

AGIR

CRÉER

ANTICIPER

211  
délibérations  
votées

91  
commissions  
municipales

zOOm  
sur



## Offrir à tous un cadre de vie agréable dans une ville connue et reconnue !

### LÉGENDE

- ✓ Nous avons réalisé.
- Nous y travaillons encore ...

### POUR RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET OFFRIR UN CADRE DE VIE PLUS DURABLE À VEZIN

- ✓ Élaborer le plan mobilité 2019-2030 :
  - Favoriser les déplacements à pied de tous les publics (création ou sécurisation de passages piétons, réfection de trottoirs, installation de bancs ...)
  - Veiller au développement des transports en commun (+ de passages de bus, projet TRAMbus, ...)
  - Encourager la pratique du vélo (Réseau Express Vélo, sas vélo, pose d'arceaux, Maison du vélo, nouveau tracé)
- ✓ Renouveler progressivement le parc automobiles de la collectivité avec des véhicules électriques
- ✓ Préserver (coulée verte des Champs Bleus) et valoriser les espaces verts (plantation bosquet nourricier, aires de pique-nique au Rouvray...)
- ✓ Poursuivre les efforts sur les économies d'énergie (nouveaux horaires de l'éclairage public, extinction estivale, plan de sobriété dans les bâtiments publics...)
- ✓ Soutenir les projets d'énergie éco-responsables (installation de bornes électriques à la Belle Epine)
- Apaiser le trafic automobile (passage de la ville à 30 km/h)
- Aménager une piste cyclable Vezin-l'Hermitage
- Entretien plus durablement nos espaces verts (gestion différenciée)
- Re-végétaliser les espaces urbains (300 arbres d'ici 2026, aujourd'hui 2/3 sont plantés)
- Faciliter le repérage (signalétique)
- Réduire la consommation d'eau et étudier son approvisionnement durable (jardins familiaux ...)





zOOm  
sur



## POUR EMBELLIR ET DÉVELOPPER LA VILLE

- ✓ Réaliser des travaux dans le quartier des fleurs :
    - rues (voirie et réseaux, sécurisation, stationnement, végétalisation...)
    - carrefour (repenser le giratoire)
    - square des fleurs (espace jeux, parcours santé et cheminement)
  - ✓ Harmoniser et moderniser le mobilier urbain (signalétique, bancs, candélabres...)
  - ✓ Retravailler les espaces de fleurissement et embellir les entrées de ville
  - ✓ Travailler avec les professionnels de santé, sur leurs attentes et besoins, et un porteur de projets pour mener à bien la construction d'une maison de santé
  - ✓ Mettre en œuvre progressivement le Règlement Local de Publicité Intercommunal pour réduire la pollution visuelle
  - ✓ Permettre le développement du marché avec l'installation d'une nouvelle borne électrique
  - ✓ Aménager les secteurs 3 et 4 de la ZAC des Champs Bleus avec Territoires
- 
- Poursuivre et clore la ZAC des Champs Bleus
  - Construire une charte d'urbanisme pour encadrer nos projets urbains.
  - Étudier la création d'une ZAC multisite : renouvellement urbain autour de centre-ville et extension urbaine secteur de la Haie de Terre
  - Clarifier la signalétique
  - Végétaliser le cimetière communal avec des allées en herbées
  - Candidater pour obtenir le label «Ville et village fleuris»

## Quartier des fleurs et son carrefour (travaux de 2020 à 2022) Modernité, sécurité et végétalisation

Deux années de travaux ont été nécessaires pour réhabiliter le quartier des fleurs, construit dans les années 60. En effet, sur **900 m** de voies, les réseaux ont été rénovés, **70 arbres** ont été plantés, les trottoirs bitumés, des massifs aménagés, **53 places** de stationnement matérialisées et une nouvelle signalétique posée...

Cet aménagement de quartier comme celui du carrefour (remplacement du giratoire par un carrefour en T avec la mise en place d'un régime de priorités à droite) a été pensé avant tout pour réduire la vitesse des véhicules et favoriser le partage de voies.

1 M€





## POUR PRENDRE EN COMPTE LES ATTENTES DES JEUNES ET DES FAMILLES

- ✓ Accompagner les familles et mettre à disposition des lieux de rencontres (conférences à thèmes).
  - ✓ Favoriser les initiatives jeunesse (Conseil Municipal jeunes, bourses initiative jeunesse)
  - ✓ Construire une politique jeunesse de la ville en collaboration avec des partenaires («Aller vers»...)
  - ✓ Proposer des jobs de proximité (argent de poche, jobs d'été) et accueillir de jeunes stagiaires ou apprentis dans les services municipaux.
  - ✓ Améliorer les structures d'accueil :
    - à l'école Eric Tabarly (réfection sanitaires et sols des classes / rénovation salle périscolaire, signalétique vitesse)
    - à l'Escale jeunes (vitrophanie)
    - aux korrigans : extension de la cour, augmentation de la capacité d'accueil de 85 à 100 places ; favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap.
  - ✓ Garantir une qualité de la restauration collective en privilégiant la préparation des repas sur site (achat d'équipements de cuisson performants)
  - ✓ Développer une cohérence de territoire des actions de la petite enfance à la jeunesse (signature de la Convention Territoriale Globale)
- Ouvrir une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (Ulis) à l'école publique
  - Végétaliser la cour et étudier l'extension des locaux de l'école publique (étude, calendrier, budgétisation)
  - Etoffer les aires de jeux
  - Développer de nouveaux canaux de communication vers les jeunes



# 2023

# 2026

## POUR DÉVELOPPER ET MODERNISER NOS ÉQUIPEMENTS

- ✓ Travailler à un projet d'extension d'un restaurant municipal
- ✓ Etudier l'emploi des matériaux biosourcés dans la rénovation ou construction de bâtiments publics
- Mesurer la qualité de l'air dans les écoles, le centre de loisirs et le multi-accueil Les Moutics (audit et pose de capteurs)
- Analyser et étudier la structure de nos bâtiments au regard du changement climatique (éclairage led à l'école publique, confort thermique du bâtiment Korigans)

## POUR SUIVRE LES ACTIONS D'INCLUSION SOCIALE

- ✓ Soutenir les initiatives qui permettent le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes (CIAS)
- ✓ Engager une mise aux normes d'accessibilité des équipements publics
- ✓ Améliorer l'accueil des nouveaux Vezinois (cérémonie en septembre)
- ✓ Répondre aux conditions réglementaires d'accueil des gens du voyage (Projet à La Belle Épine en collaboration avec Rennes Métropole pour livraison 2024)
- ✓ Accompagner gratuitement la population dans ses démarches : numériques (ateliers individuels ou collectifs), d'apprentissage de Français Langue Etrangère (FLE)...



## zOOM sur

## Réhabilitation et extension du restaurant municipal

### Un projet aux multiples rebondissements

En septembre 2021, le conseil municipal votait le projet phare du mandat : la réhabilitation et l'extension du restaurant municipal, la rénovation de la salle du conseil et la création de salles multi-activités de 400 m<sup>2</sup>. Un projet qui s'étend sur un périmètre de 5 000 m<sup>2</sup>, proposé par le cabinet d'architectes Louvel. 2022 passe... L'envolée du coût des matières premières frappe de plein fouet le pays. Le cabinet annonce alors un impact financier conséquent sur le projet qui passe de 4.6 millions en phase concours (mars 2021) à 6.1 millions en phase étude (juillet 2022). Il faut alors le réétudier, face à la demande pressante de réhabilitation du restaurant dont la capacité actuelle ne permettrait pas d'accueillir les écoliers. Il a été décidé que seule une rénovation et extension du restaurant seront engagées à court terme pour revenir dans l'enveloppe financière initiale. Ces aménagements n'impacteront pas la possibilité d'intégrer des salles multi-activités sur le long terme...

## 4.5 M€





## POUR ENRICHIR LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE

- ✓ Poursuivre une programmation éclectique au Tempo (concerts, expos, débats...)
- ✓ Conforter l'événement annuel des «Jardins enchantés»
- ✓ Développer l'accès à la culture «Micro-Folie»
- ✓ Initier à la culture hors les murs (pique-nique, exposition virtuelle)
- ✓ Valoriser les talents ou passions des vezinois (dîmanches au Tempo)
- ✓ Créer un prix des lecteurs propre à la médiathèque
- ✓ Favoriser les résidences artistiques
- ✓ Organiser des temps conviviaux (Repas des sages, forum intergénérationnel, karaoké spectacle, animations au marché...)
- ✓ Affirmer notre lutte contre les discriminations (fresque en hommage à Samuel Paty)

**zoom sur**

### La Micro-Folie (Inaugurée le 26 novembre 2021)

La médiathèque du Tempo a été la première médiathèque brétilienne à accueillir le musée numérique issu du Parc de la Villette à Paris. La Micro-Folie, c'est permettre aux vezinois d'accéder à une banque de données digitales de plus de 1000 œuvres d'art (peintures, sculptures, photos), de transmission de films, de concerts, de spectacles vivants... Ces ressources sont accessibles via une vidéoprojection sur grand écran, en interaction avec des bornes tactiles. Un casque à réalité virtuelle est également disponible.

**5000€**



## POUR UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE CITOYENNE

- ✓ Améliorer l'information via les réseaux sociaux (création d'un Facebook officiel, d'un compte LinkedIn pour les emplois, Instagram pour les jeunes ...).
- ✓ Consulter les habitants sur des projets importants (rencontres des riverains et des promoteurs, 8 visites de secteur et une visioconférence sur la mobilité, enquêtes publiques, sondage skate park, réunion de présentation du Projet TRAMbus, balades urbaines...)
- ✓ Moderniser les supports de communication et permettre l'accès des informations à tous (charte graphique, refonte du site internet, formulaires en ligne, envoi de newsletters)
- ✓ Rendre accessibles les décisions politiques (enregistrement du Conseil Municipal)
- ✓ Associer la population à des groupes de réflexion et de travail (comité consultatif déchets, commission extra-municipale, budget participatif et restaurant scolaire...)
- ✓ Mettre en place un budget participatif (2 opérations)
- ✓ Mettre à l'honneur l'action des femmes, en dénommant des rues du quartier des Champs Bleus par des noms de 17 femmes humanistes.

## POUR SOUTENIR ET DÉVELOPPER LA VIE ASSOCIATIVE

- ✓ Entreprenre des travaux sur les équipements vieillissants
  - ✓ Reconstruire la cabane à dons aux Champs Bleus
  - ✓ Subventionner et aider techniquement les associations
  - ✓ Valoriser le tissu associatif (forum, relais des évènements)
- Réhabilitation de la mezzanine salle Armor en club House pour Avenir Sportif de Vezin (ASV)



**zOOm sur**

### Travaux sur le complexe sportif (de 2020 à 2023)

Ces 3 dernières années, de multiples travaux ont été entrepris sur le complexe sportif :

- En plein-air : le skate park a été agrandi et ses abords retravaillés à l'initiative du CME (72000 €), le terrain de basket rénové (6000 €) ainsi que le terrain de tennis (10000 €). Les travaux du pas de tir à l'arc (133000 €) sont, quant à eux, toujours en cours.
- Côté salles de sports : dans les salles Armor et Cornouaille, des luminaires moins énergivores ont été installés. Un embellissement général (82 000 €) des salles a été entrepris (peinture, pose de sols...). Des plafonds acoustiques ont été posés, une mise aux normes électriques et accès PMR réalisés (430 000€).

**730 k€**





# DOSSIER

## POUR AGIR SUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, LA PROPRETÉ ET LES INCIVILITÉS

- ✓ Promouvoir des actions de recyclage (sapins malins, organisation d'ateliers), de tri (ambassadeurs sur le marché, opération Tritout), d'économie d'énergie (ECODO)
- ✓ Initier des opérations citoyennes de nettoyage (Clean up day)
- ✓ Renforcer les actions de prévention pour veiller à la propreté de la ville (campagne d'affichage, rubalises...)
- ✓ Favoriser l'accès à la déchèterie (nouveau créneau vendredi après-midi)
- ✓ Lutter contre les contrevenants (assermentation d'agents, verbalisation de dépôts sauvages de déchets, évacuation des voitures ventouses...)
- ✓ Améliorer le nettoyage régulier de la ville en assurant des passages réguliers d'agents de propreté
- ✓ Accompagner la médiation urbaine en proposant les services d'un conciliateur de justice, d'un médiateur avec «Cité et médiation» et Rennes Métropole.
- ✓ Promouvoir les actions de la gendarmerie (tranquillité vacances...)
- Diagnostiquer la sécurité dans la ville et ses bâtiments et placer un dispositif de vidéosurveillance
- Créer des espaces sans tabac
- Développer les actions de médiation de rue
- Étudier l'extension de la déchèterie avec Rennes Métropole et développer l'installation de bornes de recyclage textile

## POUR BIEN GÉRER NOS FINANCES

- ✓ Poursuivre une gestion saine et raisonnée
- ✓ S'appuyer sur les conseils des services financiers de l'État pour construire la prospective financière

## Réunion publique

Nous invitons les habitants à nous rencontrer lors d'une réunion publique de présentation du bilan mi-mandat qui sera organisée le **jeudi 4 mai 2023 à 20 h** salle polyvalente. Une occasion d'échanger sur les projets réalisés et ceux projetés dans les futures années.

**CAP sur les 3 prochaines années !**



## Commerçe ambulant

### Coudre dans un bus anglais, c'est possible

Anne-Christine Chartin sillonne au volant de son bus impérial la métropole rennaise, elle fait halte 2 jours par semaine sur le parking d'Écolaines route de Lorient à Vezin (mercredi et jeudi)

Dans son bus aux allures so british, d'un total de 40 m<sup>2</sup>, on y trouve à l'étage un atelier de couture. Il peut en effet, sur inscription, accueillir du public. « Il y en a pour tous les niveaux », assure Anne-Christine. Des fondamentaux, au cours de création sur-mesure en passant par des ateliers parents enfants. « Je fournis le matériel et le tissu mais rien n'empêche les élèves qui possèdent une machine de l'amener pour se familiariser », précise-t-elle. À partir de 12 €/h.

Pour connaître les horaires et tarifs des cours : [latelierimperial.fr](http://latelierimperial.fr)



#### → CONTACT

[info@latelierimperial.fr](mailto:info@latelierimperial.fr)

Tel : 07 56 86 80 47

## Artisan

### Offre d'emploi saisonnier

La commune de Vezin-le-Coquet recrute cet été quatre agents pour les services techniques pour deux semaines de contrat. Condition : être âgé(e) de plus de 18 ans et habiter Vezin. Travaux réalisés : arrosage, binage, entretien de la voirie, nettoyage des salles de sport. Rémunération sur la base du SMIC. Adressez une lettre de motivation et un CV au plus tard le 30 avril 2023 à [rhagents@ville-vezinlecoquet.fr](mailto:rhagents@ville-vezinlecoquet.fr)



### Acier doux création

Nicolas Jan, à 48 ans, crée son entreprise de métallerie à Vezin

Il peut réaliser des structures et du mobilier en métal sur demande et sur plans, des créations originales : du garde-corps, à la verrière, la pergola ou encore des escaliers...

#### → CONTACT

[acierdouxcreation.com](http://acierdouxcreation.com)

Tel : 06 81 54 17 65 



# JEUNESSE

## Korrigans - Escale Jeunes

### Les vacances de février

Les vacances d'hiver se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur sur le thème des super héros



Une journée a été organisée autour du mardi gras, les enfants et l'équipe d'animation se sont tous déguisés. La prochaine période d'activités sera sur le thème « follow me » qui fait référence aux métiers que l'on rêve de faire quand on est un enfant : pompier, policier, cuisinier... !

### Les horaires

Merci à tous de bien vouloir respecter les horaires de l'accueil de loisirs des korrigans pour le bon déroulement des activités.

**Le mercredi** : 13h30-14h et 17h-18h30

**Vacances scolaires** : 7h45-9h/11h45-12h et 13h30-14h / 17h-18h30

### Un séjour multi-activités pour cet été

Les séjours sous tente, organisés par les Korrigans et l'Escale Jeunes se dérouleront du 24 au 28 juillet, à la base de loisirs de l'étang de Boulet, à Feins.

Sur place, les participants pourront bénéficier des activités organisées par la base de loisirs :

- Pour les Korrigans (CP/CMI) : caravelle, balade à vélo, joutes, pédalo et chasse au trésor.
- Pour l'Escale Jeunes (CM2 et plus) : optimist (-12 ans) et catamaran (+12 ans), kayak, balade à vélo, joutes aquatiques et course d'orientation.

### Le plein d'activités pour cet été

Afin de répondre aux besoins liés à chaque tranche d'âge, les groupes passeront la semaine dans des emplacements séparés. Date limite des inscriptions : 11 juin 2023



#### → CONTACT

Tel : 02 99 64 79 50

[enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr](mailto:enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr)

## TAP

### Autour des jeux vidéo

Gwéric, animateur au sein du service Enfance Jeunesse, propose durant les Temps d'Activités Périscolaires en collaboration avec Hanane, animatrice multimédia à la médiathèque, une activité « autour des jeux vidéo » à destination des CMI/CM2. L'objectif de cette activité est d'échanger sur les différents aspects positifs et négatifs des

jeux, mais aussi sur d'autres thématiques telles que les métiers concernés, les étapes de la création, etc. Des débats, seront organisés sur leur utilisation au quotidien. Les enfants auront accès à certains jeux, choisis avec soin, lors de

chaque séance. Hanane intervient également les lundis, mardis et jeudis auprès des enfants de l'école élémentaire Eric Tabarly, pour animer le TAP multimédia.

## Ecole Eric Tabarly

### Trois classes sur les planches !

Le vendredi 13 janvier 2023 les 3 classes de cycle 3 de l'école publique Eric Tabarly se sont relayées sur les planches pour restituer leur propre adaptation de la pièce «Pascal(e)» écrite par Carole Dalloul une comédie écolo-aquatique hors du commun, drôle, émouvante, poétique et philosophique.

Leur prestation est l'aboutissement de 10 heures d'ateliers théâtre par classe, encadrés par Marie Thomas metteuse en scène et Lucile Delzenne comédienne dans la pièce originale. Les élèves se sont embarqués sans retenue avec Lucile et Marie dans cette aventure avec un plaisir fou et une volonté farouche d'illuminer les planches pour la restitution finale. Mission réussie ! Ils ont tenu en haleine le public venu nombreux jusqu'au bouquet final. Une sacrée expérience pour les enfants comme pour les parents, du bonheur pour tout le monde.



Alors si dans les rues de Vezin vous entendez parler de Fenouil, Fougère, Pascal(e), Véga, ne vous étonnez pas et tendez l'oreille !

Les trois classes se sont déplacées fin janvier pour voir la pièce originale et échanger avec la troupe Odyssée. De belles retrouvailles !

Mesdames Thamin, Mouton, Billiet  
Enseignantes des cycles 3.

#### INSCRIPTION

Pour la rentrée 2023/2024, les inscriptions au Groupe Scolaire Éric Tabarly sont ouvertes. Si vous avez un enfant en âge d'être scolarisé, vous devez d'abord effectuer cette démarche en mairie. Vous trouverez les documents à compléter sur le site [www.ville-vezinlecoquet.fr](http://www.ville-vezinlecoquet.fr). Une fois les démarches réalisées, vous pourrez prendre contact avec les Directrices. Des portes ouvertes accessibles aux personnes qui auront déposé un dossier de demande d'inscription pour les maternelles, seront organisées les mercredis 10 mai et 7 juin 2023.



## Ecole Notre Dame

### De l'engagement et du dynamisme

**Le printemps est de retour et l'année scolaire est déjà bien avancée ! L'APEL a, une nouvelle fois, fait preuve d'engagement et de dynamisme.**

D'engagement tout d'abord, en finalisant sa participation financière à des séances d'éducation affective, relationnelle et sexuelle (EARS) dispensées aux enfants de CMI et CM2. Un échange important pour libérer la parole et accompagner nos jeunes à se construire. De dynamisme ensuite, en proposant un moment convivial autour de la traditionnelle galette des rois de janvier et en organisant une vente de livres à 1€ (Lire c'est partir) afin de faciliter l'accès à la lecture pour tous. Nous sommes aujourd'hui en pleine préparation de la kermesse, moment tant attendu des petits et des grands! Animations, lots, gourmandises... et bons moments en perspective! Cela ne nous empêche pas de préparer d'autres actions : une chasse aux œufs de Pâques, un spec-

tacle... Tout cela est rendu possible grâce à l'investissement constant des bénévoles. Si vous souhaitez vous investir dans la vie de l'école, dans la vie quotidienne de vos enfants, nous vous attendons. A tous, rendez-vous le **25 juin pour la kermesse** de l'école Notre-Dame : venez nombreux !



# VIE ASSOCIATIVE

## Solidarité

### Les sourires de Loanne



Agitation à Vezin le dimanche 5 mars 2023. L'association « Les Sourires de Loanne » organisait son premier loto afin de récolter des fonds pour permettre l'achat d'un véhicule adapté. Depuis 10 ans maintenant nous organisons des manifestations pour venir en aide aux parents de Loanne et leur permettre de faciliter la vie quotidienne de leur jeune fille de 16 ans atteinte d'une maladie génétique orpheline. Près de 30 bénévoles ont œuvré dès le samedi après-midi pour préparer les deux salles mises à disposition par la municipalité. Près de 400 participants ont pu tenter leur chance au cours de cet après-midi familial. Un bilan financier très positif pour notre association. Merci à tous les acteurs de cette journée : bénévoles, donateurs, municipalité et joueurs.

#### → CONTACT

Tel : 06 07 51 88 19

[les-sourires-de-loanne.over-blog.com](http://les-sourires-de-loanne.over-blog.com)

### Nan'Eco

**Nous sommes heureux d'accueillir une nouvelle Association solidaire vezinoise : Nan'Eco.**

A sa tête, Sabine Renouard, une ancienne infirmière se bat pour que les femmes et les jeunes filles du Togo puissent avoir accès à des serviettes hygiéniques réutilisables. L'idée est donc de vendre ses serviettes en France pour financer la fabrication d'une gamme Nan'Eco basique, qu'elle distribuera au Togo gratuitement dans les lycées lors de son prochain voyage programmé en mai 2023. Avec l'envie aussi de sensibiliser sur place sur l'importance de l'hygiène féminine, un sujet encore tabou.

« Avoir ses règles, c'est pour une lycéenne ne pas suivre les cours pendant une semaine, c'est pour les femmes, ne

## Des serviettes hygiéniques réutilisables pour les togolaises

plus accéder aux champs... J'ai besoin de bénévoles pour mener à bien ce combat (surfileuses, communicants...), de partenaires (magasins de tissus, transporteurs...) » précise Sabine.

#### → CONTACT

Tel : 06 02 32 74 79

[naneco@oulook.fr](mailto:naneco@oulook.fr)



## Découverte

### Le tennis, ça vous dit ?

Le Tennis Club de la Flume organise une réunion d'informations le **jeudi 11 mai 2023 à 19h**, salle polyvalente de Vezin-le-Coquet. Afin de mieux organiser l'enseignement du tennis sur la commune et en vue de préparer la saison prochaine, les vezinois sont invités à venir rencontrer les dirigeants.

Sur inscriptions

#### → CONTACT

La Flume Tennis Club

Tel : 06 77 18 86 42

[presidence.tclafume@gmail.com](mailto:presidence.tclafume@gmail.com)

com



## Bigoud'n' Jongle

Pour cette édition 2023, la Bigoud revient à Vezin-le-Coquet du **18 au 21 mai**. Les derniers détails sont encore en préparation, mais le pass complet est de 25€ (12€ pour les -12 ans, gratuit -6 ans), donnant accès à tous les spectacles, au camping, aux petits déj, etc... et l'accès au site est à prix libre (animation, espace jongle, espace feu, espace slackline, bar et crêperie, etc).

→ **CONTACT**

[bigoudnjongle.wordpress.com](http://bigoudnjongle.wordpress.com)



## Ça tourne

### Succès de la participation à Travelling !

**Dimanche 12 février matin, la salle Mosaïque du Tempo faisait le plein, avec plus de 70 personnes présentes, pour une séance de cinéma avec le film «Neruda» de Pablo Larraín**

C'était en fait le rendez-vous mensuel de «Ça tourne», en partenariat avec l'association «Clair Obscur» dans le cadre du festival Travelling et la ville de Vezin, où le Chili était à l'honneur. Pour accueillir le public et se mettre dans l'ambiance, «le P'tit Déj» habituel s'est transformé en une collation originale composée de café et de thé d'origine chilienne et des toasts à l'avocat ou à la confiture de lait. Comme d'habitude, tout le monde s'est régalé. Avant de lancer la séance, Pascal Gillois, Co-président de l'association «Ça Tourne», précise que le film proposé retrace un épisode de la vie du poète/sénateur Pablo Neruda : symbole de la liberté et légende littéraire. Puis, il donne la parole à Alain Malingre, adjoint à la culture, qui remercie les bénévoles de l'association pour leur investissement à faire vivre

**« Le film présenté a fait couler des larmes pour les plus sensibles »**

le cinéma à Vezin-Le-Coquet. Rappelant l'engagement de ce poète contre l'oppression dans son pays, Alain Malingre donne ensuite lecture d'un poème de «Neruda» en français, puis en espagnol. Rendez-vous le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois à 10h au Tempo, pour le prochain Ciné P'tit Dèj, dans sa version classique. Il est toujours possible de devenir adhérent : n'hésitez pas ! Prochaines séances les 9 avril, 14 mai et 11 juin 2023.

## VIP

La deuxième édition du marathon d'improvisation a rassemblé 6 troupes Les Freepoules, Les Bizh, Les Caucus'Tadors, La Tique, La Turi Ukwa et les VIP. Nous avons offert des performances qui ont fait vibrer le public. Un marathon qui a rassemblé plus de 500 personnes venues voir des spectacles tous différents, des univers improbables. L'aventure improvisation c'est chaque année à Vezin, venez nous retrouver, nous rejoindre. VIP c'est aussi du théâtre classique : une création originale «les mots passants» va bientôt être produite, des informations viendront prochainement... Notez déjà qu'un cours enfants sera ouvert l'année prochaine avec production... [mannonxavier@gmail.com](mailto:mannonxavier@gmail.com)





# VIE ASSOCIATIVE

## Ouest Athlétisme

### Une saison bien remplie pour les enfants de l'école d'athlétisme

La saison d'athlétisme se poursuit pour les jeunes athlètes vezinois. Outre les animations internes, plusieurs rencontres ont ponctué ce début de saison.

Les enfants ont ainsi pu rencontrer leurs homologues des cinq autres écoles d'athlétisme du club lors des regroupements organisés à l'occasion des vacances scolaires. A noter qu'au total le club compte 83 enfants âgés de 7 à 11 ans. Outre ses animations internes, le club a organisé une rencontre pour les 10-11 ans, rencontre qui a réuni près de 110 enfants venus de six clubs différents. Début février, ce sont les 7-9 ans qui ont pu participer à une rencontre organisée par le club voisin de Breteil. Enfin, début mars, les enfants ont pu participer à la première session



du Pass'Athlé, série d'ateliers destinés à mesurer les apprentissages moteurs des enfants. La seconde session se déroulera courant mai, la fin de saison étant encore rythmée par d'autres rencontres entre clubs dont la grande finale départementale des écoles d'athlétisme prévue fin juin. Le club proposera une porte ouverte durant les vacances de Printemps, informations sur le site de l'Office des sports ([www.oscor.fr](http://www.oscor.fr)).

**Des séances d'essai toujours possibles pour les enfants**

→ CONTACT

[ouestathle35@gmail.com](mailto:ouestathle35@gmail.com)

## Vezein Fitness

### Un coaching de qualité assuré par Ivanne !

Et oui chez Vezein Fitness, pas de place à l'amateurisme ! Tous nos cours (renfo, cardio Zumba, Afro Kudoro, stretching) sont encadrés, par Ivanne, coach sportive salariée depuis septembre 2017.

Grâce à son professionnalisme, le Bureau se félicite d'enregistrer une centaine d'adhésions à ce jour. Jeune femme motivée, déterminée, fédératrice, Ivanne impulse naturellement une dynamique au sein de l'association. Elle s'adapte à tous les niveaux des participants créant ainsi des liens de confiance. «Une main de fer dans des gants de velours». Elle transmet sa passion du sport et ne cesse d'encourager et motiver les adhérents : « allez

on ne lâche rien – aspirez votre nombril – ne restez pas en apnée – contractez vos abdos – etc, ... ». Ivanne a également proposé en février dernier un cours de Pilates. Une trentaine de personnes a pu ainsi découvrir ou redécouvrir cette discipline axée sur la respiration « dite thoracique » de manière à stabiliser le buste et le bassin tout en maintenant la ceinture abdominale. Ce cours a été très apprécié et d'autres séances de découverte seront proposées d'ici fin juin. Encore merci à toi Ivanne pour ton investissement sans faille !



A vos agendas :

Assemblée Générale  
vendredi 2 juin au soir

→ CONTACT

Tel : 06 81 40 16 73

[vezein.fitness@gmail.com](mailto:vezein.fitness@gmail.com)

# L'amitié Vézinoise

## vous accueille toutes et tous, retraité.es ou non

Vous trouverez l'écoute, le partage et l'amitié dont nous avons tous besoin pour vivre sereinement.

Vous jouerez à la belote, au tarot, au scrabble, à d'autres jeux de société sans oublier le bowling.

Vous participerez à l'atelier d'art floral.

Vous testerez votre adresse aux jeux de palets bretons.

Vous découvrirez l'informatique et améliorerez vos acquis.

Vous ferez travailler vos méninges lors des séances de «mémorisons» et «jeux de mots», ainsi, qu'aux séances de «Gai Savoir»

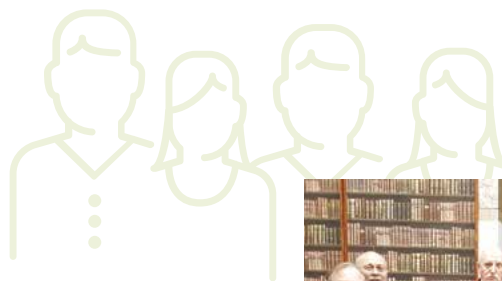
Vous partirez à la recherche de vos ancêtres et retrouverez vos origines en participant à l'atelier généalogie.

Vous participerez à Vezin Histoire et Patrimoine en faisant des recherches, en collectant des témoignages décrivant le Vezin du passé pour reconstituer son histoire.

Vous participerez, dans Vezin, aux marches à votre rythme et sur la distance qui vous convient ainsi qu'à des randos à l'extérieur de Vezin

Vous ferez de la gym en piscine.

Les repas, les sorties, les voyages seront pour vous un moment de convivialité et d'échange. Toutes ces activités moyennant une adhésion de 20€ par an. Rejoignez-nous!



### Conseil d'administration :

Odile Moullec (Présidente), Alain Guillaume (Secrétaire), Annick Guerard (Secrétaire Adjointe), Mireille Souflet (Trésorière), Catherine Rosenbruch (Trésorière Adjointe)  
Membres : Marie Thérèse Beaugendre, Gérard Guinard, Jean Pierre Hinault, Chantal Hudomme, Annick Jalu, Jean Yves Jouet, Catherine Villalongue.

### → CONTACT

RDV jeudi de 14h à 17h,  
salle polyvalente  
Tel : 06 87 32 22 16

## L'A.C.H.V.B. et son club d'orthographe

### Une histoire de 25 ans que beaucoup ignorent encore !

Il se réunit le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 10h à 11h 30, à L'Hermitage. Pas de niveau requis pour y participer, pas de questionnaire sur la motivation, pas de vérification des écrits, chacun se régale en fonction de

son appétence. L'orthographe, discipline négligée actuellement y est abordée sous un angle attractif dans une atmosphère joyeuse, loin des clichés dont elle est affublée par ses détracteurs. Pour en juger il suffit de s'y rendre pour 1 ou 2 séances d'essai, sans engagement. Outre ses rencontres mensuelles, le club organise un championnat ouvert à tous les habitants du département ; le dernier s'est déroulé en novembre 2022, le prochain pourrait se tenir en mars 2024. En quoi cela consiste-t-il ? Une dictée évidemment dont le texte est toujours inédit puisque rédigé pour l'occasion par un(e) ou 2 membres du club. Pendant le temps de correction des copies un corrigé oral permet de balayer les difficultés glissées intentionnellement ou pas (les participants ont parfois une imagination débordante) par l'auteur ; un goûter agrémente aussi ce temps de

pause après l'échauffement des méninges, avant la proclamation des résultats et la remise des récompenses aux lauréats des différentes catégories en lice (collégiens, lycéens, adultes amateurs, adultes professionnels, élus politiques). Jusqu'à cette 9<sup>e</sup> édition, c'est à L'Hermitage que s'est déroulé le championnat mais rien n'empêche qu'il puisse avoir lieu dans une des autres communes où rayonne l'A.C.H.V.B.

### → CONTACT

Tel : 06 14 35 44 62  
club.orthographe@gmail.com





# VIE ASSOCIATIVE

## Association Musicale Vezin

### Un répertoire varié

Cette année encore l'association musicale a accueilli de nouveaux musiciens en herbe pour sa rentrée 2022-2023. Une première soirée musicale s'est tenue le 9 décembre 2022 à la salle polyvalente! Devant plus d'une cinquantaine de personnes, les élèves nous ont montré leurs interprétations hautes en couleurs, tant sur le plan instrumental (piano, guitare, batterie, flûte et chant) que sur le répertoire varié allant de John Lennon à Beethoven.

L'association créée il y a 40 ans continue de promouvoir un apprentissage musical varié; par choix, les élèves ne sont pas évalués ni notés mais progressent à leur rythme et surtout avec envie ! Les auditions publiques sont programmées tous les 3 mois et restent sur le principe du volontariat des élèves qui sont souvent très fiers de faire entendre leur travail assidu. Tous les vezinois sont, à cet effet, conviés à la prochaine soirée musicale le vendredi 12 Mai à 19h à la salle du conseil (entrée gratuite).

Grande nouveauté 2023, l'association organise une journée portes ouvertes **mercredi 24 Mai de 14h30 à 18h30** à la Maison des Associations et de la Culture (à côté du Tempo); venez nombreux découvrir les cours collectifs et individuels et posez vos questions aux membres de l'association. Dernière date à noter dans vos agendas, la Fête de la Musique sera également vezinoise le **mercredi 21 Juin entre 17h et 20h, salle du conseil !** Ambiance festive et musicale animée par les élèves eux-mêmes ainsi que leurs professeurs. Venez nombreux découvrir les propositions musicales ouvertes aux petits comme aux grands!



ciations et de la Culture (à côté du Tempo); venez nombreux découvrir les cours collectifs et individuels et posez vos questions aux membres de l'association. Dernière date à noter dans vos agendas, la Fête de la Musique sera également vezinoise le **mercredi 21 Juin entre 17h et 20h,**

**salle du conseil !** Ambiance festive et musicale animée par les élèves eux-mêmes ainsi que leurs professeurs. Venez nombreux découvrir les propositions musicales ouvertes aux petits comme aux grands!

## Créée il y a 40 ans elle continue de promouvoir un apprentissage musical varié

#### → CONTACT

Tel : 06 76 61 81 16 / [amv.vezin@gmail.com](mailto:amv.vezin@gmail.com)  
[www.amvvezin.wixsite.com/amv-asso](http://www.amvvezin.wixsite.com/amv-asso)

## 1001 notes



### Les concerts se préparent


Après nos prestations au repas des Sages de Vezin et en février à l'EHPAD de Cleunay, le travail de préparation de fin d'année des choristes se poursuit, avec rigueur pour assimiler notre nouveau répertoire, mais toujours dans la joie et la bonne humeur. (Répétitions le mardi au Tempo de 20h30 à 22h15). Nous pourrions ainsi en faire bénéficier notre public lors de nos interventions prévues :

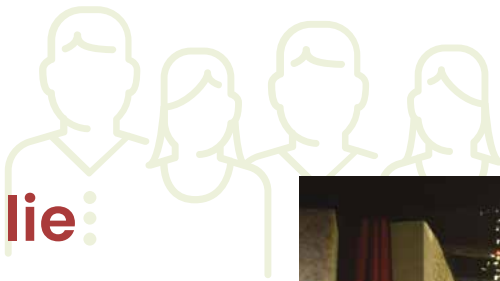
- au Festival Y a de la Voix à Iffendic le samedi 13 Mai après-midi
- à nos concerts de fin d'année :

le vendredi soir 23 Juin à Breteil et le samedi soir 24 Juin à Vezin-le-Coquet. Retenez dès maintenant ces dates, nous vous y attendons nombreux

#### → CONTACT

[1001notes.wix.com/vezin](http://1001notes.wix.com/vezin)

 [1001notesvezin](https://www.facebook.com/1001notesvezin)



# Compagnie de Thalie :

## Clap de fin !

La saison 2022-2023 s'est terminée avec succès pour la compagnie. Plus de mille spectateurs sont venus applaudir les acteurs sur scène qui interprétaient une pièce de Yvon Taburet « Le coupable est dans la salle ». Plongés au cœur d'une scène de crime, ils devaient résoudre cette enquête avec une inspectrice plus perspicace que son adjoint ! Bravo aux six spectateurs qui ont gagné à notre petit jeu au cours des représentations. Merci à notre public fidèle pour ses applaudissements et encouragements. A l'issue de cette saison, la compagnie de Thalie a remis un chèque de 1013 € à l'association APF France Handicap. Il faut maintenant penser à la saison 2023-2024.

**1013 € à  
l'association APF  
France Handicap**



Si vous aussi êtes passionnés par le théâtre n'hésitez pas à nous contacter !

### → CONTACT

Tel : 06 07 51 88 19

lacompaniedethalie.vezin@gmail.com

## Les copains de la planche

### Folk & fest noz – Balèti au rdv

**Un Bal Folk et Fest noz est organisé le samedi 6 mai à la salle des fêtes de Vezin Le Coquet, vous y êtes cordialement invités !**

Bal Folk avec Castanha é Vinovel, un duo de musiciens biterrois qui puisent des chansons et des airs à danser dans le répertoire traditionnel occitan. Vielle à roue, accordéon, chants et rythmes se combinent pour offrir un son dans le plus pur esprit du balèti populaire.

Yves, maître de danse, vous conduira, pendant tout le balèti. Pour tout public et toutes générations confondues. Et un fest

Noz avec Lebreton / Bobinet C'est un duo de talentueux musiciens composé de Youn Lebreton au saxophone soprano et de Clément Bobinet à l'accordéon diatonique. Pleins de groove et d'énergie, Youn et Clément sont sortis vainqueurs du Kan Ar Bobl 2022, ils se sont déjà produits sur des scènes telles que le Festival Yaouank et le Festival Interceltique de Lorient. Ce duo est la recette parfaite pour un festoù-noz de grande qualité. Vous êtes attendus pour un prix modique de 8€. La sonorisation est assurée par Jean-Yves Leseure

### → CONTACT

Armelle PION

Tel : 06 82 37 25 12

copainsdelaplanche@orange.fr



## Vezein Activités Loisirs



Après la réalisation du «nu de Matis» en appliqué inversé, certaines réalisent le paon en patchwork, d'autres du tricot et des troussees pour le voyage. Les membres continuent de se divertir et ont fêté la galette des rois.

### → CONTACT

Tel : 06 09 69 55 13

Colette Christiane



## Les Champs Bleus

### Le jardin partagé

#### → CONTACT

asso.leschampsbleus@gmail.com ou  
jardinpartage.leschampsbleus@gmail.com

#### Le 1er dimanche de chaque mois rime avec jardinage !

Dans cette parcelle de 200m<sup>2</sup> mise à disposition par la mairie de Vezin-le-Coquet, une dizaine de bénévoles s'activent et ne manquent pas d'idées pour embellir cet espace paysager et cultiver toutes sortes de fruits, légumes, fleurs et plantes aromatiques.

L'association organise 2 fois par an (au printemps et à l'automne) un troc aux plantes qui accueille environ une centaine de personnes venant d'Ille et Vilaine mais aussi des départements limitrophes. **Rendez-vous le 16 avril prochain de 10h à 12h** sur le parvis de la Salle Bleue pour échanger, donner et partager un moment convivial !

L'association rappelle que le jardin partagé est ouvert à tous et libre d'accès. Si vous êtes intéressé par ce projet, vous pouvez nous retrouver le 1er dimanche de chaque mois de 10h à 12h au jardin.

### Un lieu de rencontre et de partage



#### Réouverture de la cabane à dons

Les membres de l'association sont heureux de vous annoncer la réouverture de la cabane à dons sur le passage de Fromveur. Nous tenions à remercier la municipalité ainsi que les agents des services techniques qui en ont assuré la reconstruction (récupération d'un ancien abri bus avec bardage en bois). Nous comptons sur ses usagers pour y déposer les objets (livres, jeux de société et vêtements) en respectant le travail des bénévoles.

D'ailleurs, si vous souhaitez nous aider à veiller sur cette cabane à dons (tri des dons, entretien ...) en fonction de vos disponibilités, n'hésitez pas à nous contacter au 06 74 21 13 53.

### La cabane à dons

Passage du Fromveur, les services techniques de la ville de Vezin ont fabriqué à partir de matériaux de récupération (ancien abri bus) la nouvelle cabane à dons, qui avait été détruite lors d'un incendie en novembre 2021. Les travaux réalisés atteignent un montant de 1 500 € TTC. Des échanges réguliers ont été réalisés avec l'association afin que les aménagements souhaités correspondent au mieux aux besoins de l'association.



# Vallée Vezin

## Assemblée générale et galette des rois

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 14 janvier dernier et ce fut le moment de faire le bilan de l'année 2022 et se projeter sur 2023.

Nous remercions Mme Quelleuc, adjointe à la vie associative et aux sports d'être venue échanger avec les adhérents de l'association. Nous avons terminé l'après-midi autour de la traditionnelle galette des rois. Le conseil d'administration m'a fait l'honneur de me redonner sa confiance lors du conseil d'administration du jeudi 19 janvier en me confortant dans mon rôle de président. C'est avec cette confiance que nous envisageons pour cette année 2023 les activités suivantes : une après-midi belote le 25 mars, une visite d'entreprise en avril ou mai, la soirée d'été de l'association (ouverte à tout le quartier) le 10 juin, une après-midi pétanque (ouverte à tout le quartier) le 1er juillet, une autre visite en septembre, le repas de l'asso-



ciation le 7 octobre et une après-midi récréative le 18 novembre. Si vous voulez en savoir plus sur l'association ou adhérer, n'hésitez pas à nous contacter et à suivre notre actualité sur nos réseaux.

### → CONTACT

presidence.la.vallee.vezin@gmail.com  
associationlavalleevezin.wordpress.com  
facebook.com/AssociationLaValleeVezin.

## ASV Tir à l'arc

### Un concours départemental

La section tir à l'arc de l'Association Sportive de Vezin-le-Coquet organisait le concours départemental de tir à l'arc, qui a réuni plus de 200 compétiteurs les 28 et 29 janvier 2023.



## Un pas de tir

Les travaux de construction du pas de tir à l'arc suivent leurs cours.

La partie maçonnerie est terminée, la charpente commence à prendre forme. Montant des travaux 133 000 €



# EXPRESSION DES GROUPES

## Veizin solidaire et durable

### FAVORISER LA JUSTICE SOCIALE

En ces temps difficiles d'instabilité internationale et d'augmentation générale des prix, notamment de l'énergie et des produits alimentaires, la dimension sociale de l'action politique revêt une importance accrue. Notre action permet de remédier, en partie, aux difficultés des habitants de notre commune.

Le coût de la cantine scolaire est une lourde charge pour certaines familles, aussi nous avons mis en place des tarifs dégressifs votés en conseil municipal pour que la cantine scolaire n'obère pas le budget des familles. Nous avons souscrit au dispositif qui permet aux familles les plus en difficulté de bénéficier du repas à 1 euro pour leurs enfants. Nous connaissons l'importance de l'éducation pour le développement de l'enfant. Nous le favorisons par l'accompagnement à la scolarité pour ceux qui le souhaitent les lundis et jeudis soir, par le développement de la lecture pour les tout-petits et par le dispositif lire et apprendre autrement.

Conscients qu'une politique sociale s'adresse à tous, nous aidons toutes les catégories de population : les jeunes en proposant des jobs de proximité à des stagiaires ou apprentis dans les différents services muni-

cipaux pour favoriser leur intégration sociale et professionnelle ainsi qu'une Bourse Initiative Jeunes (pour les jeunes vezinois entre 16 et 25 ans porteurs d'un projet). Quant aux personnes âgées dépendantes, nous favorisons leur maintien à domicile par les actions du CIAS. Ainsi, l'inclusion sociale est au centre de notre démarche, comme le démontre également notre engagement de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics. Une politique sociale juste repose sur le principe de gratuité qui permet à tous de bénéficier de services. Les Temps d'Activités Périscolaires sont majoritairement gratuits. Le Tempo propose d'accompagner les habitants dans leurs démarches numériques et offre aux personnes allophones des formations d'apprentissage du français langue étrangère (FLE).

La gratuité s'étend à la plupart de nos événements culturels comme aux concerts du vendredi soir au Tempo, aux conférences, aux expositions, aux « jardins enchantés »... L'accès à la culture pour tous est bien un acte de justice sociale. Il nous reste encore beaucoup à faire. Victor Hugo demandait, dans un discours célèbre à l'Assemblée Nationale le 9 juillet 1849, « des lois contre la misère ». Inspirons-nous de ce modèle !

## Eco-Construisons Veizin

Le premier trimestre de l'année est consacré au budget qui est la traduction de la politique voulue par la majorité. Il régentera la vie communale pour l'année en cours mais a également un impact pour les années futures. La présentation au conseil municipal du 30/01/2023 dans le cadre du débat d'orientation budgétaire montre une tendance qui ne sera pas en faveur des Veziinois. Les élus ECV ne voteront pas ce budget pour ces 3 principales raisons :

La première concerne les impôts locaux qui reposent sur les seuls propriétaires depuis la suppression de la taxe d'habitation. Les bases servant au calcul de l'impôt augmenteront mécaniquement de 7,1% en 2023 et profiteront à la commune mais les élus de la majorité souhaitent aussi augmenter le taux d'imposition de 3%. Votre impôt gonflera donc de 10% au moins soit 80€ pour l'impôt moyen d'un foyer, après une augmentation de 5% en 2022.

Qui peut prétendre aujourd'hui avoir eu une augmentation de salaire ou de pension de 10% en 2022 ?

Certainement pas la majorité des Veziinois !

La seconde concerne le restaurant scolaire. Si le besoin d'extension est avéré, l'unique solution consistant à

construire un nouveau bâtiment mérite un réexamen du projet. Nous avons proposé d'autres solutions qui n'ont pas été entendues. 4.5 millions € serviront uniquement à construire une nouvelle cuisine et réaménager la salle de restauration actuelle car les salles multi-activités prévues ont disparu avec les matériaux bio sourcés. Et comme le dit si bien la majorité, il n'est pas envisageable de lancer d'autres investissements d'ampleur dans les années à venir. Une lourde dette nous incombe avec cet emprunt déjà contracté et qui coûtera 200 000 € par an dès 2023. Enfin, nous contestons toujours l'augmentation du personnel municipal avec les 14 postes prévus d'ici 2030 alors qu'aucun diagnostic précis du besoin n'a été présenté. Sur ces 14 postes, 6 ont déjà été créés depuis 2 ans soit une augmentation de la masse salariale de 6% en 2023. De plus, la délibération d'ouverture du poste est souvent votée après la date d'ouverture. En parallèle, les moyens (appelés communément « comptabilité analytique ») d'identifier finement les sources de dépenses mais aussi les recettes potentielles ne sont toujours pas actés. Pour finir, nous espérons que ce budget vous sera présenté en réunion publique.

## Printemps citoyen

Du 24 mai au 21 juin 2023, sur le territoire de Rennes Métropole, le «Printemps citoyen» aura pour ambition de faire le lien entre la participation citoyenne et la transition écologique, en valorisant les acteurs et les différentes initiatives de participation citoyenne en faveur de la transition écologique. Consultez le programme en ligne sur le site de Rennes Métropole

## Déclarer vos biens immobiliers

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. L'application permet à toutes les personnes qui sont propriétaires d'un bien immobilier de voir comment ces biens sont référencés par l'administration fiscale. C'est aussi l'outil par lequel les propriétaires remplissent leurs obligations fiscales, d'une part pour déclarer la situation d'occupation des locaux d'habitation, et d'autre part pour remplir leurs obligations en cas de travaux.

## Démarchage à domicile : comment repérer les arnaques ?

Le démarchage à domicile (aussi appelé porte-à-porte ou vente à domicile) est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. Mais certains délinquants utilisent ce prétexte pour pénétrer dans votre logement afin de commettre un vol ou effectuer un repérage.

Si un démarcheur se présente à votre porte, quelques bons réflexes :

- Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas).
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle.
- Ne signez rien avant d'avoir le devis en main.
- Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

## Naissances

- 22/11/2022 **DULHOSTE Patience**
- 22/12/2022 **RIOU Anna**
- 31/12/2022 **LE CARROUR Rose**
- 31/01/2023 **DE LA TULLAYE Aliénor**
- 27/02/2023 **ARNAUD Urielle**

## Décès

- **JUGUET André**  
25/12/2022 - RENNES - 86 ans
- **MARAIS Jacques**  
16/12/2022 - VEZIN-LE-COQUET - 79 ans
- **HERVÉ PUECH Robinson**  
27/12/2022 - RENNES
- **PADOVANI Thérèse née STOFATI**  
08/01/2023 - VEZIN-LE-COQUET - 90 ans
- **BUREL Simone**  
29/12/2022 - VEZIN-LE-COQUET - 98 ans
- **GARREAU André**  
30/12/2022 - RENNES - 86 ans
- **MARY Renée née RUFFAULT**  
24/01/2023 - RENNES - 97 ans
- **LETELLIER Lucien**  
28/01/2023 - RENNES - 89 ans
- **LUCAS Odile née PRIMAULT**  
14/02/2023 - VEZIN-LE-COQUET - 91 ans
- **HASSELIN Jean**  
01/03/2023 - VEZIN-LE-COQUET - 92 ans



### Bientôt 16 ans ? le recensement citoyen à réaliser

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable à effectuer dès 16 ans. Il permet :

- d'obtenir une attestation de recensement indispensable pour pouvoir vous inscrire avant 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France,
- d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC) obligatoire pour pouvoir vous inscrire de 18 à 25 ans à un examen (BEP, Bac, permis de conduire...), ou à un concours administratif en France,
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18<sup>e</sup> anniversaire et de pouvoir voter.

Effectuez votre recensement en mairie ou en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## Médiathèque du Tempo

### Nuit de la lecture

La peur au rendez-vous cette année



Ce début d'année 2023 est marqué par la septième édition de La Nuit de la lecture qui s'est tenue le 20 janvier dernier sur le thème de la peur. L'épouvante était à l'honneur grâce à une sélection d'ouvrages et de jeux tous aussi effrayants les uns que les autres ! Merci aux bénévoles et aux participants de nous avoir fait frissonner cette année.

### L'exposition

L'artiste graveuse Clara Gaget accueillie en février

La médiathèque du Tempo a eu le plaisir d'accueillir durant le mois de février les œuvres de la talentueuse Clara Gaget ! Que ce soient les petits ou les grands, cette artiste graveuse a su faire voyager le public dans son univers inspiré de figures fantasmagoriques et psychédéliques. Celle-ci a également pu présenter sa pratique artistique lors d'un atelier découverte le samedi 25 février qui a affiché complet.



### À vos marques... Lisez !

Venez participer à la 10<sup>e</sup> édition du Prix en Bulles ! Jusqu'au 23 juin 2023, votez pour vos trois BD préférées parmi une sélection de 5 à 6 titres parus en 2022. Retrouvez toutes les informations d'inscription sur le site internet de la ville ou en contactant la médiathèque du Tempo !

#### → CONTACT

Tel : 02 99 78 71 04

mediatheque@ville-vezinlecoquet.fr

Médiathèque Vezin  



### En concert

Le groupe rennais les Combattants a fait salle comble lors de leur concert à la médiathèque du Tempo le vendredi 10 février dernier. Avec leur rythmique pop et leurs textes percutants, ils nous ont transportés dans une atmosphère intimiste le temps d'une soirée...

### Horaires

Notez les horaires d'ouverture de votre médiathèque

Lundi – mardi : 14h-18h

Mercredi – samedi : 10h-18h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 14h- 21h\*

\* 19h période vacances scolaires

**Fermeture exceptionnelle de la médiathèque dans le cadre des Jardins Enchantés le samedi 13 mai.**

# Les Jardins Enchantés

## Un avant-goût du programme autour du miroir du monde

Tout comme le printemps, le festival des Jardins Enchantés arrive à grands pas ! Pour cette 4<sup>e</sup> édition, la thématique «Miroir du monde» est mise à l'honneur.

C'est un temps de réflexion, d'échange et de rêverie qui se prépare à Vezin-le-Coquet les 12 et 13 mai prochains. Le festival abordera les paysages d'ici et d'ailleurs, notre connexion à la nature et à ce qu'elle reflète du monde qui nous entoure, à l'aide de promenades, de créations artistiques et de spectacles qui feront dialoguer le végétal, l'art et les cultures du monde entier. Une programmation riche en couleur !

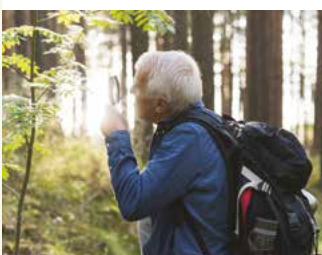
### Exposition photos

Durant tout le mois de mai, retrouvez à la médiathèque du Tempo les œuvres de l'association vezinoise Club Photo-Vidéo qui exposera des photographies en lien avec la thématique « Miroir du Monde » !

## Un temps de réflexion, d'échange et de rêverie...

### Vendredi 5 mai

Quel rôle a pu jouer l'art dans l'évolution des représentations des jardins en fonction du temps et des cultures ? C'est ce que nous essaierons de comprendre lors d'une soirée animée par l'équipe du Tempo ! Familiale et ludique, cette activité vous permettra de découvrir les œuvres issues de la **Micro-Folie** à l'aide de la réalité virtuelle et de tablettes interactives.



### Vendredi 12 mai

Partez à la découverte de nos amies les plantes lors d'une **promenade-conférence** autour de Vezin-le-Coquet accompagnée de Yves Darricau, ingénieur agronome, auteur qui vous parlera de notre lien à la nature à travers l'agriculture et l'histoire.

### Résidence d'artiste

C'est avec un immense plaisir que nous accueillons pendant une semaine en résidence, Emmanuelle Briat, artiste plasticienne, sculptrice et land artiste bretonne, qui travaillera à la réalisation d'une œuvre de Land-Art pérenne au parc de Boaré. Samedi 13 mai : temps d'échanges avec l'artiste pour découvrir sa performance !



©Emmanuelle Briat



### Samedi 13 mai

#### Des siestes sonores pour toute la famille !

Cette année le festival des Jardins Enchantés vous fera voyager grâce à la Compagnie Tam à Tam et leurs siestes sonores inspirées de plusieurs cultures issues du monde entier. Familiales et accessibles, ces histoires vous feront vous envoler aux quatre coins de la planète et de votre imaginaire ! À venir écouter sans modération.

#### À la découverte de la gestion différenciée

Une balade explicative vous sera proposée l'après-midi par le service des Espaces publics de la ville pour en connaître plus sur la gestion différenciée de Vezin !

#### Des ateliers pour tous

Participez tout au long de l'après-midi à différents ateliers : activités plastiques, stand de henné et de découverte d'épices, animation autour des cinq sens, de la nature et du recyclage, il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts ! Le service Enfance Jeunesse animera «le jardin des trésors» sur le thème «d'Alice aux pays des merveilles».

#### Mata Hari Afrobeat en concert

Le groupe Mata Hari Afrobeat clôturera enfin cette 4<sup>e</sup> édition des Jardins enchantés avec leur son rythmé, puissant et énergique qui vous fera danser durant toute la soirée !



©Mata Hari Afrobeat



# AGENDA



## Avril

**7 avril / 18h à 20h30**

**Soirée 15 ans et +**

Soirée jeux de société. Gratuit.

Org. service jeunesse en partenariat avec Ludothèque, We Ker et D-CODE

**16 avril / 10h à 12h**

**Troc aux plantes**

Org. Asso les Champs Bleus

**Vacances d'avril**

20 & 21 : **Ciné-vacances**

Le 25 de 14h à 17h - **Initiation à la réalité virtuelle** (tout public)

Org. Médiathèque du Tempo

## Mai

**3 mai / 10h à 14h**

**Maison du vélo Mobile**

Un bus itinérant présentera les différents services proposés par la Maison du vélo et ses associations partenaires : les abonnements et renseignements sur le STAR, le vélo en libre-service : informations, livraison, logistique SAV, démonstration, réservation... Parking du centre commercial.

**4 mai / 20 h**

**Réunion publique**

**«bilan mi-mandat»**

Salle polyvalente

**6 mai / 20h30**



**Folk & fest noz - Balèti**

Au programme : Castanha é Vonovèl et Lebreton & Bobinet. Org. Copains de la Planche. Salle des fêtes

**8 mai / 11h30**

**Commémoration du 8 mai**

Recueillement au monument aux morts suivi d'un apéritif à la salle de Conseil Municipal

**10 mai / 14h à 17h**

**123 Minecraft** «Jardin du monde» challenge (expérimenté) pour les 9 ans et + sur inscription à la médiathèque du Tempo

**11 mai / 19h**

**Réunion d'informations Tennis**

Salle polyvalente

**12 & 13 mai**



**Les Jardins Enchantés**

Pour cette 4<sup>e</sup> édition, la thématique «Miroir du monde» est mise à l'honneur. Promenade-conférence, sieste sonore, ateliers, musique... Un temps de réflexion, d'échange et de rêverie...

**12 mai / 19h**

**Soirée musicale** à la salle du conseil (entrée gratuite). Org. AMV

**18 au 21 mai**



**Bigoud'n'Jongle 2023**

Pass complet : 25€ (12€ pour les -12 ans, gratuit -6 ans), donnant accès à tous les spectacles, au camping, aux petits déj, etc, et l'accès au site est à prix libre (animation, espace jongle, espace feu, espace slackline, bar et crêperie, etc).

[bigoudnjongle.wordpress.com](http://bigoudnjongle.wordpress.com)

**24 mai / 14h30-18h30**

**Portes ouvertes** à la Maison des Associations et de la Culture. Org AMV

## Juin

**1<sup>er</sup> juin /**

**Pétanque 13<sup>e</sup> Challenge Boisivon**

128 équipes au complexe sportif  
Org. Pétanque Club Vezinois

**9 juin / 15h45**

**Fête de l'école Eric Tabarly**

Les élèves présentent leurs œuvres et spectacles sur le thème de l'Égypte.

**17 juin/ après midi**

**Le Vestival**

Un évènement à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants. Sur place seront proposés pour les enfants un ensemble de jeux à l'accueil de loisirs les Korrigans.

**21 juin / 17h-20h**

**Fête de la Musique**

Ambiance festive et musicale animée par les élèves eux-mêmes ainsi que leurs professeurs. Venez nombreux découvrir les propositions musicales ouvertes aux petits comme aux grands! Salle du conseil !  
Org. AMV

**25 juin /**

**Kermesse**

Org. école Notre Dame

**6 juillet / 19h**



**Pique-nique musical**

Programmation à venir